L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73 rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 JUILLET 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 11 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif — A la Bourse des Négociations et des Encanteurs, un terrain dans le Quatrième District, face à la rue de l'Union, avec bâtisses.

Par Hoffman & Marks — à leur magasin d'encan, marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes.

Par G. Leaumont — à son magasin d'encan, marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes.

Par F. Fernandez — rue Histoire, entre Craps et Amour, des meubles.

COLLISION DU LOCUST POINT ET DU MATANSAS.

Le Locust Point coulé bas.

Nous devons à l'obligeance de M. James A. Douglas, stevedore des steamers de la ligne Cromwell, communication de la dépêche suivante:

Télégraphe militaire N. O. le 10 juillet.
(Par le Télégraphe de Morganza.)

A M. Moulton

Des dates de New York du 3, disent qu'à 1 heure A. M., entre Cary's Reef et le phare, le steamer *Locust Point* est venu en collision avec le steamer *Matanzas* et qu'il a sombré en 7 minutes dans 14 brasses d'eau. Les canots du *Matanzas* ont sauvé 23 hommes de l'équipage du *Locust Point*, on suppose que les autres ont péri.

L'OPERATEUR.

Nouvelles par le Sud.

De la Géorgie et de la Virginie.

D'un extra publié par un journal de Woodville (Miss) à la date du 4 juillet, le *True Delta* a tiré les dépêches suivantes:

Marietta, 2 juillet—Rien de nouveau. On escarmouche aujourd'hui comme à l'ordinaire. Un sergent et deux soldats sont arrivés des lignes yankees, leur temps de service étant expiré, mais ayant été forcés de s'esquiver parce qu'on voulait les garder par nécessité militaire. Ils disent qu'il y a beaucoup de découragement et d'opposition à la prolongation de la guerre, beaucoup d'hommes dont le temps de service expire en juillet et en août, sont résolus à ne plus se battre.

Wilmington, 2 juillet—Les journaux de Richmond du 29 contiennent ce qui suit:

Petersburg, 28 juin, 7 h. P. M.—Notre situation reste la même. On se livre au même échange d'artillerie et de mousqueterie le long des lignes des deux armées qui sont à 200 pas de distance l'une de l'autre sur quelques points. Nos troupes sont pleines d'entrain.

On rapporte que le corps de Burnside est allé à Washington.

Un colonel yankee, capturé mardi, dit que Grant va mettre Petersburg en pièces avec ses boulets et ses bombes, dans un jour ou deux.

Le *Raleigh Confederate* publie la lettre suivante dans un extra aujourd'hui:

Weldon, 1er juillet—Cher monsieur, je suis arrivé ici aujourd'hui, après avoir quitté Petersburg il y a deux jours et demi. Je ne crois pas que le chemin de fer de Petersburg puisse être réparé avant un mois. Tous les combats depuis plusieurs jours ont eu lieu près de Ream's Station. Il y a eu là hier une chaude affaire où nous avons eu le dessus. La ville ne peut être prise par Grant. Tout le monde a confiance dans nos moyens pour garder la place. L'ennemi continue son bombardement quotidien, quelques maisons ont été fort maltraitées, mais peu de personnes ont péri. La perte de l'ennemi depuis le commencement est d'environ 20,000 hommes, tandis que la nôtre est seulement de 1500.

Les généraux Hampton, W. H. F. Lee et Chambliss ont rencontré les incursionistes commandés par Wilson et Spear, et leur ont tué, blessé ou pris 8,000 hommes, ils ont capturé aussi 1500 chevaux, toute leur artillerie (15 pièces) tout leur train de wagons, leur bagage et toutes leurs munitions. Cette affaire a eu lieu le mercredi et le jeudi, près de Stones Creek. Ils ont pris 500 nègres. Les soldats disent que c'est la plus complète déroute qu'on ait jamais vue.

NOUVELLES DE L'ARKANSAS.

Le *Memphis Bulletin* du 3 contient les nouvelles suivantes:

Un monsieur qui est parti de Little Rock le 1er juillet, nous informe qu'on tenait de bonne source la nouvelle que les rebelles s'étaient avancés en forces considérables de Camden à la rivière Saline, et que cette nouvelle avait causé une vive impression dans cette région.

Fagan avec six à huit milles rebelles est, assure-t-on, au-dessous de Pine Bluff, et projette probablement une attaque contre cette place. Des escouades de deux ou trois cents hommes se sont avancées, à diverses reprises, depuis dix ou douze jours, jusqu'à nos lignes de piquets, puis se sont retirées sans faire aucune démonstration. Elles étaient évidemment envoyées en reconnaissance. Elles ont envoyé des parlementaires en différentes occasions.

Ce monsieur ajoute que les travaux de défense à Little Rock sont complétés et en bon état, et que le général Steele et ses braves troupes ont la confiance de pouvoir aisément repousser toute attaque de l'ennemi; Pine Bluff est aussi bien fortifié et considéré comme imprenable.

Vendredi matin, une batterie rebelle qu'on croit appartenir au corps de Marmaduke, a été vue sur la rive occidentale du Mississippi, à douze milles au-dessous de Napoléon, Arkansas.

Nouvelles par l'Ouest,
DE 24 HEURES PLUS RECENTES.
L'OR A 232.

Nous trouvons les dépêches suivantes dans le Cairo *Democrat* du 3 juillet.

Nouvelles de la Virginie.—Bataille imminente.

New York, 2 juillet—Le correspondant du *Herald* dit que les Rebelles surveillent de près le mouvement de Foster et que tout fait présager un conflit prochain.

Une batterie a tiré sur des canonnières le 29 mais elle a été promptement réduite au silence par le feu des navires.

Le correspondant du *Herald* lui écrit de Bermuda Hundred que les armées prennent leur dernier repos avant de boucler leurs ceinturons de bataille. Depuis quelques heures l'artillerie a été mise en position pour le bombardement de Petersburg.

Le correspondant de la *Tribune* lui écrit à la date du 23 que le capitaine Whitaker, de l'état major du général Wilson, est parti avec 40 hommes de Ream's Station pour aller informer le général Meade de la situation. Il a réussi à passer à travers les lignes rebelles, en ne perdant que 25 hommes sur 40. Wilson a marché sans aucune opposition dans sa marche sur le chemin de fer de Danville qu'il a détruit en partie, ainsi que 30 milles du chemin de Petersburg et Lynchburg.

Au retour, il a rencontré la force qui avait été envoyée sur Sheridan et a été assez heureux pour le repousser et continuer sa route. Mais il a été intercepté par l'infanterie à travers laquelle le capitaine Whitaker s'était frayé un chemin.

Le *Commercial* dit que la nouvelle du rappel du bill de l'or n'a pas encore produit tout l'effet attendu. Ce matin les prix fluctuaient de 228 à 232.

Dernières nouvelles de Washington.
(Dépêche au Post.)

Washington, 2 juillet—Le comité de conférence sur le bill militaire a pris une décision et fera bientôt son rapport au Congrès. La commutation est permise et l'on pourra recruter dans certains Etats rebelles qui sont nommés dans le bill. Il n'y aura pas de recrutement, néanmoins, pour le Nord, dans le Tennessee et l'Arkansas. Les volontaires ont 30 jours pour s'engager avant le tirage.

M. Fessenden n'a pas encore décidé s'il occupera la place de secrétaire du Trésor, mais on considère son acceptation comme certaine.

Le correspondant du *Commercial* lui écrit de l'armée que le brigadier-général E. W. Hinks, naguères commandant de la 3e division, du 18e corps, composé entièrement de troupes de couleur, a résigné, et sa démission a été acceptée avec répugnance. Il n'a pas reçu dans sa personne moins de six balles, dont deux n'ont pas été extraites.

Le correspondant du *Post* lui écrit de Washington que M. Chase a été pleinement exonéré par le comité d'investigation du Trésor, mais que le limier de police Baker est accusé d'avoir conspiré avec une actrice pour ruiner la réputation de M. Clark, chef du bureau d'imprimerie.

Nouvelles additionnelles du Nord,
Par le steamer Continental.

Nous avons reçu par le transport à vapeur *Continental* des dates de Philadelphie jusqu'au 2 juillet. Nous y trouvons les nouvelles ci-après:

Guérillas sur la rivière James.
(Correspondance de l'*Inquirer*.)

Bermuda Hundred, Virginie, 30 juin, 9:30 A. M.

Hier, dans l'après-midi, le remorqueur Frances King, pendant qu'il remontait la rivière James, ayant à sa remorque un schooner et une barge a été attaqué devant Five Mile Creek, à environ 18 milles au-dessus d'ici, par une batterie rebelle sur le côté nord de la rivière.

Trois boulets lui ont été envoyés, pendant qu'il était à portée, mais un seul l'a touché. Ce projectile, qui était une bombe, est entré par la porte et a fait explosion dans le compartiment de la machine immédiatement sous une chaise sur laquelle l'ingénieur, John Cobbler?, était assis, le mettant dans un tel état qu'on ne pense pas qu'il revienne. Il a été transporté au bateau hôpital de marine où on lui a fait l'amputation d'une jambe. La machine à vapeur a été mise en désordre.

La batterie était protégée par des terrassements et était éloignée d'un demi-mille environ de la côte.

Un de nos moniteurs ouvrit immédiatement le feu sur la batterie et réussit bien vite à la faire taire; elle est à quatre milles plus bas que la flotte des moniteurs.

Le corsaire Florida à Bermuda.

St-Johns, N. B., 1er juillet — La brigantine *Penguin*, de Bermuda, rapporte que le 18 juin le corsaire *Florida* y a débarqué les équipages de deux navires américains qu'il avait détruits. Il est reparti le 19.

Arrestation du général Dix.

New York, 1er juillet—Le général Dix a été arrêté aujourd'hui, et avec deux ou trois officiers d'état-major, traduit devant le juge Russell. La suppression du *World* et du *Journal of Commerce* est la cause alléguée. Ils n'ont pas été remis en [illegible] et seront bientôt interrogés.

Nous lisons dans une dépêche de Nashville adressée au New York *Herald* le 1er juillet:

De Géorgie.

Un gentleman qui a quitté le front le 27, rapporte qu'il y a eu une longue canonnade le samedi, le dimanche et le lundi. Il n'a aucun détail sur les batailles, mais il dit que des blessés en grand nombre ont été envoyés sur les derrières.

Le général Harker est mort de ses blessures mardi. On avait dit que le général Hooker avait été blessé, mais on pense que son nom a été confondu avec celui du général Harker.

Abonnement à la semaine.

Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de 25 cts.

LES INCURSIONS FEDERALES.

Le *Times* reproduit du *Weekly Tribune*, de Mobile, du 19 juin, l'article suivant:

Le bruit a couru à Mobile d'une approche ou d'une tentative d'approche simultanée par les Yankees; Farragut devant attaquer nos forts par mer, et les bâtiments légers devant s'avancer par terre de Pensacola. Cette dernière démonstration ne peut être qu'une incursion ayant pour objet d'endommager le chemin de fer du côté est et de détruire et de piller ce qu'on pourra trouver sur la route que l'expédition aura à traverser.

A Augusta la population a été saisie d'appréhensions d'une attaque semblable sur cette ville. Le maire a adressé une proclamation au peuple, dans laquelle il dit avoir reçu du major-général Jones, qui commande à Charleston et à Savannah, des informations qui ne permettent pas de douter que l'ennemi ne fasse des préparatifs actifs pour une incursion sur cette ville, et il recommande à tous les hommes capables de porter les armes de se tenir prêts à courir à la défense de la ville au premier appel.

On croyait que cette incursion viendrait de la côte et on suppose que l'activité mystérieuse de l'ennemi, dont parlent les journaux de Savannah et de Charleston, n'a pas d'autre objet.

Pour notre part, nous croyons que ces menaces supposées font partie d'une tactique générale des Yankees, ayant pour but de tenir nos troupes engagées loin des scènes des prochaines batailles en Virginie et en Géorgie.

L'ennemi pense que ces batailles décideront de notre vie ou de notre mort, et il en tire la conclusion que nous envoyons là où elles doivent se livrer tous nos soldats de toutes les parties du pays, et que nous laissons les autres points sans protection. Ces menaces ont donc pour but d'arrêter ces mouvements. Lui-même joue sa destinée dans ces batailles, et il lui reste très peu de troupes pour opérer ailleurs.

Nous supposons qu'il n'y a pas de bonnes raisons pour que notre population s'alarme. Il restera assez d'hommes bien disposés pour empêcher l'ennemi de faire beaucoup de mal dans cette région. Farragut n'a pas d'autre occupation que de surveiller les coureurs de blocus et de manger les rations de son maître. Il est donc possible que pour donner de l'air à ses bâtiments et à ses hommes, il vienne tâter nos ouvrages extérieurs, mais il n'est guère raisonnable de supposer qu'il projette rien de plus.

Nouvelles d'Europe.

Le New York *Herald* du 29 a publié les nouvelles suivantes:

Jefferson Davis dans une cour de justice française.

(Du London *Globe*, 14 juin.)

Le tribunal civil de la Seine a disposé vendredi d'une action intentée contre M. Jefferson Davis pour la valeur d'un navire, le *Lemuel Dyer*, appartenant à MM. Dumesnil? et Lecocq frères, du Havre, et qui, chargé de coton fut brûlé dans le port de la Nlle Orléans, par les autorités confédérées, en avril 1862. Le tribunal a accordé une exception fondée sur ce que bien que les Etats du Sud aient été reconnus seulement comme belligérants, M. Jefferson Davis n'en est pas moins le représentant d'un gouvernement de fait et par conséquent non justiciable d'une cour de justice française, et cela nonobstant l'article 14 du Code Napoléon qui déclare que les étrangers, bien que non résidant en France, peuvent être poursuivis pour dettes contractées à l'étranger envers les sujets français.

Les demandeurs, dont la perte est estimée à 2,400,000 francs, paraissent être déboutés de tout recours car, si le jugement du tribunal les renvoie à la diplomatie pour obtenir protection, M. Drouyn de L'Huys, dans une dépêche d'avril 1863, leur dit que l'Empereur n'ayant pas plus reconnu que tout autre gouvernement les Etats du Sud, ne peut pour le moment s'interposer diplomatiquement et que par conséquent il ne peut que laisser les demandeurs agir en cette affaire, comme ils le jugeront convenable.

Accident arrivé à Napoléon.

Paris, 15 juin.

Le thème presqu'unique de conversation aujourd'hui à la Bourse est un accident que l'Empereur aurait éprouvé hier à Fontainebleau. On dit que ramant sur les eaux du lac il y est tombé et qu'il a reçu à la tête une blessure accidentelle causée par le mouvement du bateau qui l'était allé pour le recueillir. Par suite des [illegible] absurdes contre les [illegible] des journaux du soir [illegible] la moindre mention du fait qui est réellement le sujet de toutes les causeries du jour. Si la presse était libre, la vérité se serait fait jour et le peuple connaîtrait le véritable degré d'importance de cet accident. [illegible] fait circuler de sombres rumeurs et les gens intéressés dans les [illegible] publiques sont inquiets. Il est à présumer que l'Empereur n'a pas été atteint d'une manière grave car on annonce qu'il reviendra à Paris pour assister demain à un conseil de ministres.

Piano à vendre.—Les personnes qui désirent se procurer un bon piano, trouveront une excellente occasion en s'adressant à M. A. Elie, 3 rue Royale. Voir l'annonce.

Bouteilles vides—J. A. Blaffer, rue Bienville, Nos 30 et 32, donne le plus haut prix pour des bouteilles et demi-bouteilles vides à porter et à champagne. Il vend aussi de l'ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles additionnelles.
REÇUES PAR L'IDA HANDY.

Mouvements de Marmaduke avec 8000 hommes et 40 pièces d'artillerie—La nomination de M. Fessenden—son effet sur les finances—Acceptation par M. Lincoln de la candidature présidentielle—Fluctuations de l'or le 1er—L'or fermé à 223 à 228.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Ida Handy*, de St. Louis, nous avons reçu des journaux de cette ville du 2 courant. Nous y trouvons les dépêches additionnelles suivantes:

La guerre dans l'Arkansas.

Cairo, 1er juillet—La canonnière blindée *Queen City* a été prise à Columbia, sur la rivière Blanche, le 24 juin, par 2,500 rebelles sous le général Shelby. Presque tous les officiers et l'équipage ont été capturés. Les rebelles ont enlevé du bateau trois canons et une grande quantité de munitions. Trois autres canonnières ayant paru, les rebelles ont abandonné le bateau après y avoir mis le feu.

Les communications entre Memphis et Little Rock sont entièrement suspendues, par suite du blocus établi par les rebelles au [illegible].

On croit qu'un fort combat a eu lieu près de Clarendon samedi et dimanche, entre les canonnières et les batteries rebelles, et qu'on [illegible] dans la rivière qu'on entendu une canonnade continue.

Le général Marmaduke, avec une force rebelle considérable, est à Red Fork, sur la rivière Arkansas, et une partie de son armée a traversé, et menaçait aux environs de cette place par St. Charles et Crockett's Bluffs, sur la rive ouest de la rivière Blanche. On dit qu'il a 8000 hommes et 40 pièces d'artillerie, et on croit que son intention est d'isoler le général Steele de sa base d'approvisionnements, et en coopérant avec le général Price, de le forcer à évacuer l'Etat.

Helena, 28 juin—La canonnière No. 26 a été capturée par les rebelles à Clarendon, avec tous les officiers, l'équipage, un payeur et cinq ou six obusiers et canons rayés. Un parlementaire est venu à Helena lundi avec une liste des officiers prisonniers et l'offre de les échanger. Ces pièces de canons, permettront aux rebelles de bloquer la rivière Blanche et de couper ainsi les approvisionnements de Little Rock.

Les Guérillas.

Baltimore, 30 juin—Hier soir une bande de guérillas a fait une incursion à la station Duffield, sur le chemin de l'Ohio, au delà de Harper's Ferry, a pillé les magasins et capturé 15 hommes d'un régiment de l'Ohio, mais sans endommager le chemin. Ils ont décampé poursuivis par les troupes de Sigel.

La démission Chase.

Washington, 30 juin—Un dissentiment entre le Président et M. Chase, sur la nomination de M. Cisco et sur la recommandation d'un nouveau bill de taxes, a été la cause de la démission de M. Chase.

M. Chase voulait que le Président envoyât au Congrès un message pour exposer ses vues sur la nécessité d'élever le taux des taxes de façon à produire 85 millions de plus. Le président a refusé, et dans la vivacité de son ressentiment M. Chase a présenté sa démission et s'est retiré. Il n'a su qu'elle était acceptée qu'après l'envoi au Sénat d'un message contenant la nomination de l'ex-gouverneur Tod comme son successeur, car il était dans la matinée en conférence avec le comité de finances et des membres du comité des voies et moyens.

Washington, 30 juin—Les amis de M. Chase donnent différentes versions. Ils disent que sa démission est l'accomplissement d'un projet arrêté depuis longtemps et retardé seulement par accident, qu'il avait résolu de quitter le cabinet et qu'il avait préparé sa démission à l'époque de l'accusation portée par Frank Blair contre le département du Trésor, qu'il ne pouvait honorablement se retirer pendant le cours de l'enquête, mais que le comité l'ayant absous de tout blâme, il a saisi la première occasion pour se retirer.

On ajoute qu'hier soir Chase a soumis au comité de finances du Sénat et au comité des voies et moyens de la Chambre, un bill imposant de nouvelles taxes sur certains articles de luxe, tels que le whisky, le tabac, etc., accompagné de l'assertion qu'il était absolument nécessaire d'obtenir une addition au revenu de 85 millions pour permettre au gouvernement de marcher avec sécurité, et que la froideur avec laquelle les deux comités ont accueilli sa proposition a affermi sa détermination d'abandonner l'administration puisque la folie de celle-ci jointe à la mauvaise volonté du Congrès rendait très difficile, sinon impossible, l'obtention des moyens de soutenir le crédit public.

Incendie à Louisville.

Louisville, 1er juillet.—Un incendie a éclaté ce matin à trois heures dans un entrepôt occupé par le gouvernement comme dépôt de fournitures d'hôpital. Tout l'édifice et ce qu'il contenait a été détruit. La perte est d'un million de dollars, dont la moitié pour le gouvernement. On suppose que le feu a été mis par un incendiaire.

La nomination de M. Fessenden.

Washington, 30 juin—Le président a nommé aujourd'hui Wm P. Fessenden, du Maine, secrétaire du Trésor, sans le consulter. Le Sénat a confirmé la nomination à l'unanimité. On n'a pas encore reçu son acceptation.

New York, 1er juillet—La dépêche de Washington au *Commercial* dit que la nouvelle de la nomination de M. Fessenden a causé une hausse sur les fonds publics.

L'article monétaire du *Post* dit que la nomination est regardée d'une manière très favorable dans les cercles financiers.

La confiance renaît parce qu'on s'attend généralement au rappel du bill sur l'or, et à la fin des mouvements de baisse sur le papier monnaie, qui ont été causés par l'augmentation ou la diminution trop subite des émissions. On croit que les cours seront plus stables.

Marchés de New York.

New York, 1er juillet P. M.—Le coton est de un cent en hausse à $1 52 à 1 53 pour middling. L'or est agité et fermé plus bas; il a ouvert à 250, a monté à 275, et fermé à 225 à 228. Les sterling se sont vendus 300 du plus haut cours et 262 au plus bas.

La farine est de 75 c. à $1 en hausse, de $11 à 11 40 pour extra State.

NOUVELLES DE NATCHEZ.

Nous lisons dans le *Natchez Courier* du 5 juillet:

Le 4 juillet, de très bonne heure, on a reçu la nouvelle que la division confédérée du général Walker avait traversé la rivière Black et marchait sur Vidalia. En conséquence une grande quantité de chariots et de bestiaux des plantations du voisinage arrivèrent pêle-mêle, et en peu de temps la tranquillité habituelle de Vidalia fut troublée et le village rempli de bêtes à cornes. Un éclaireur fut immédiatement envoyé pour savoir la vérité mais nous ignorons le résultat de sa mission.

LE CHAMP DE BATAILLE DE WILDERNESS.—Le New York *Herald* reproduit le paragraphe suivant:

Le Richmond *Sentinel* dit que le gouvernement rebelle a fait recueillir 38,000 petites armes trouvées sur le champ de bataille de Wilderness.

NOUVELLES D'EUROPE.

Sandy Hook, 1er juillet—L'*Arabia* parti de Liverpool le 19 apporte deux jours de nouvelles. Le marché de Manchester tend à la hausse. Les cours du coton sont plus faciles. Les consolidés sont à 89 7/8 à 90.

Smith O'Brien est mort le 17.

On annonce que l'*Alabama* est sorti de Cherbourg le 19 au matin pour combattre le *Kearsage*. On a entendu une forte canonnade. On ignore le résultat.

Londres, 19 juin—Les consolidés ont fermé à 90 1/16 à 90 5/16.

A Paris les rentes 3 0/0 ont fermé lourdement à 66 f. 10 c.

Le ministre espagnol à Paris a déclaré que l'Espagne n'avait aucune idée de faire la conquête du Pérou.

REPONSE DE M. LINCOLN AU COMITE CONVENTIONNEL DE BALTIMORE.

Hôtel de l'Exécutif, Washington, 27 juin, 1864.

Aux honorables membres de la Convention de l'Union.

Messieurs: Votre lettre du 14 courant, m'annonçant d'une manière formelle que j'ai été nommé par la Convention que vous représentez candidat à la présidence des Etats Unis pour les quatre ans qui suivront le 4 mars prochain, a été reçue. La nomination est acceptée avec reconnaissance autant que les résolutions de la Convention qui constituent sa plate-forme, sont approuvées avec cordialité.

Tout en donnant pleinement mon approbation à la résolution concernant la substitution d'un autre gouvernement au gouvernement républicain sur le continent occidental, il pourrait y avoir méprise si je ne disais que la position du gouvernement à l'égard de la France au Mexique, position prise par l'intermédiaire du département d'Etat et endossée par la Convention parmi les mesures et les actes de l'Exécutif, sera fidèlement maintenue aussi longtemps que l'état des faits laisseront cette position pertinente et applicable.

Je suis particulièrement charmé que les soldats et les marins n'aient pas été oubliés par la Convention, car le pays devra leur être et leur sera toujours reconnaissant, pour le dévouement sans borne qu'ils lui ont manifesté.

Je vous remercie pour les termes bienveillants et flatteurs dont vous vous êtes servis dans votre communication et des autres procédés de la Convention à mon égard et je suis

Votre obéissant serviteur,

ABRAHAM LINCOLN.

CONVENTION.

Séance du 9 juillet 1864.

L'œuvre de la révision et de l'amendement de la Constitution étant accomplie en tant que cela concerne l'action des membres de la Convention, ce corps s'est ajourné hier, jusqu'à jeudi prochain afin de donner au comité sur la forme et l'arrangement des matières le temps de faire son rapport, alors la nouvelle Constitution sera prête à recevoir la signature des membres, et il est à présumer que la Convention s'ajournera *sine die*.

UN NOUVEAU LATUDE.

—Il y a en ce moment dans les prisons de Marseille, un prisonnier nommé Seonni, qui est incontestablement appelé à prendre rang parmi ces hommes célèbres qui se sont illustrés par le vol et surtout par leurs nombreuses évasions.

Ecroué dans le violon de l'hôtel-de-ville, il était parvenu, pendant la nuit, à percer le mur, et fut saisi au moment où il allait se rendre tout même à la liberté.

Conduit dans la maison des Présentines, il fit également une autre tentative qui faillit être couronnée d'un plein succès. Enfin, installé dans la prison Saint-Pierre, où il [illegible] gardé presque à vue, il semblait qu'il eût dû renoncer à tout jamais à tenter de nouveaux efforts pour briser ses liens, mais l'on se rappelle encore que, malgré une surveillance des plus actives, Seonni fut surpris un jour travaillant à s'ouvrir un passage et qu'il avait déjà pratiqué une assez forte ouverture.

Depuis ce moment, l'on dut entourer le prisonnier de tous les moyens de précaution pour prévenir de semblables tentatives. Mais ce hardi [illegible] qui possède, il faut le reconnaître, un véritable génie et une féconde imagination, se joue de toutes les inventions fabriquées en vue de tenir en respect les grands scélérats.

Espérant, en effet, avoir raison de ce redoutable prisonnier, on le mit aux fers, et, afin que ces doubles entraves ne devinssent pas illusoires, on fit forger exprès par un serrurier émérite [illegible] à les appliquer.

Geôliers et guichetiers allaient donc dormir sur leurs deux oreilles, à la suite d'une opération qui paraissait concluante. Vain espoir, au bout de deux jours, Seonni était parvenu à se défaire de sa chaîne de sûreté.

On appela de nouveau le serrurier, qui se mit à construire un ingénieux système de liens, de nature à défier les forces les plus herculéennes. Trois jours ne s'étaient pas écoulés et Seonni avait encore trouvé la possibilité de se rendre libre: anneaux, maillon, menottes, chaînes destinées à consolider la chaîne aux jambes et aux pieds du prisonnier, tout cédait.

L'amour-propre du serrurier se trouvant dès lors fortement engagé, cet habile industriel a dû recourir à un nouveau procédé, de nature à mettre à la raison son terrible client. Mais une nouvelle lutte va indubitablement s'établir entre ce dernier et l'art de la serrurerie.

Pour accomplir sans doute quelque autre radical travail, Seonni aurait eu simplement recours à un imperceptible fragment de fer arraché au cordon de la sonnette correspondant à sa cellule. On l'a privé de sa sonnette.

Voyant que les moyens les plus rigoureux employés vis-à-vis du prisonnier pourraient bien, à un moment donné, déjouer toutes les prévisions, la direction de la prison, par surcroît de précaution, [illegible] afin de mettre [illegible] de prendre la clef des champs, le captif, à son costume primitif, fût facilement être reconnu et arrêté.

Mais Seonni qui, à ce qu'il paraît, connaît le secret de toutes les professions, se rit de cette mesure en prouvant que l'art du tailleur lui était aussi familier que l'art de serrurier.

Prenant en effet une des deux couvertures en laine qui recouvraient son lit, il parvint, au moyen de ses dents et de ses ongles, à se tailler un vêtement complet, composé d'un pantalon et d'une vareuse.

Pour confectionner ce costume, il avait eu soin de convertir en aiguille une brindille du balai de bruyère mis à sa disposition, et pour le coudre, il avait employé des fils qu'il avait artistement tirés de sa paillasse; il avait même donné à son pantalon une physionomie aujourd'hui recommandée par la mode, en plaçant sur la couture longeant le côté droit du pantalon la lisière de la couverture.

Ce n'est que quelques jours après son entière confection que les gardiens ont découvert ce vêtement ingénieusement caché sous la première couverture.

On le voit, Seonni en vue de conquérir la liberté, sait avec un égal talent faire appel à une foule d'industries qui, généralement, ont assez peu de rapport entre elles.

En réfléchissant aux conséquences de cette longue et triste odyssée dont Seonni se fait le héros, on ne peut se défaire de cette pensée, que si cet homme avait employé à faire le bien sa féconde imagination et sa vive intelligence, il aurait pu conquérir une place distinguée dans la société.

FEUILLETON.

LA MARE AUX OIES.

NOUVELLE.

XVIII.

— Si vous le pensez, lui dit Mme de Saint-Hangest, au moins gardez-vous de le dire. Votre fille est trop charmante pour qu'on rie d'elle, et la mauvaise grâce de ce monsieur ne pourra que faire ressortir son mérite. Ce sont des incidens qui ne nuisent jamais à une petite personne adroite comme l'est votre Alice. Votre courroux mettra les mauvais plaisans du côté opposé où ils seraient.

Chez le sous-préfet d'Avranches, on avait compté sans son hôte. Nul ne savait que Napo qui ne dansait jamais en province, était à cette époque le coryphée de ces salons de Paris, où la danse est légère et le pied leste. Célarius le déclarait son meilleur élève.

—Mais, me direz-vous, ce qui illustre à la chaumière fait mettre à la porte chez nos magistrats!

Oui, mais Napo avait bien oublié tout cela, et d'ailleurs il s'agissait d'une valse, et la valse est la même partout, c'est toujours la fille aînée de la mélodie, la danse voluptueuse qui endort l'âme et qui entraîne le corps.

Elle n'a rien de lascif, et pourtant le plaisir suit à la trace ses couples frissonnans. Tout est grâce dans ce balancement cadencé qui tour, tantôt s'emporte, s'arrête subitement comme une barque bercée par les eaux dormantes, et devient tour à tour, au gré de la pensée, sonore, frémissante ou calme, passionné ou rêveur.

Toutefois ce ne fut pas sans une certaine hésitation qu'Alice devant cette influence de curieux offrit sa main à son valseur.

Elle eût même peut être hasardé quelques observations à Napo, si son amour-propre ne lui avait conseillé [illegible]. Elle partit donc, et comprit que ce qu'elle avait craint devoir être un échec et même, qui est pis, un ridicule, serait, tout au contraire, un triomphe.

Napo valsait en artiste. Comme M. Aristide, il ne se bornait pas à suivre la mesure, ainsi que font la plupart des danseurs vulgaires, il suivait au vol avec une délicatesse d'oreille consommée l'idée musicale, se liait à elle, la suivait comme un de ces papillons aux mille couleurs. Alice se laissait emporter par lui avec une sorte de torpeur nerveuse. Elle était entrée dans le pays merveilleux du rêve, ses pieds effleuraient à peine le parquet. Mais, si fugitives que fussent ses impressions, son danseur les avait appréciées, il les suivait, et la laissait, l'entraînait, la soulevait au gré des motifs admirables de *Trovatore*. Il la sentait palpiter contre sa poitrine, le parfum de ses cheveux le grisait: l'émotion et l'enivrement leur étaient communs.

Quand ils s'arrêtèrent, Alice était pâle, moins pâle encore que le jeune homme. Mais telle avait été l'étrangeté de leurs situations, que le souvenir devait en être ineffaçable.

Quand sa cousine se fut assise, Nina se pencha vers elle, et lui dit:

—Ma chère, il n'y a ici que ce Monsieur qui soit musicien à sa manière, et qui danse mieux que nous.

Mme Quellot, que la gloire de sa fille avait beaucoup calmée contre ce Monsieur, fit presque un sourire à Napo lorsqu'il la lui ramena. Mais si vous aviez regardé la baronne, vous auriez vu ses lèvres plus pincées encore que d'habitude. Cela signifiait le travail de la pensée. Elle avait senti l'éveil d'une passion. Elle regretta d'avoir été si vite de l'avis d'Alice.

La galerie proclama notre réaliste un valseur sublime. M. de Saint-Hangeste se vit forcé par sa conscience, et plus encore par les questions ironiques de ceux qui l'entouraient, de laisser tomber dédaigneusement cette parole: "Il ne valse pas trop mal."

XIX.

Napo sortit de la salle; il avait besoin de respirer, car le bonheur oppressait sa poitrine. Il erra quelque temps, exposant son front ruisselant de sueur à l'air froid de la nuit, et marchant rapidement sous l'impulsion d'un torrent d'idées. Qui l'eût vu ainsi à pareille heure sous les massifs d'arbres de l'esplanade l'eût cru fou. Il ne voulait pas s'avouer qu'il était amoureux.

"Oh! amoureux, non! se disait-il. En voici bien d'une autre! Quoi! parce que cette petite pimbêche aura ri d'un accoutrement qui peut paraître curieux, je l'avoue, à la gent gothique de ce pays, j'irai changer mes habitudes, abjurer mes vieilles idées, transformer mon costume incompris, danser même, danser en province, moi Napoléon Guignet, et danser trois fois avant que le coq ait chanté! car, il n'y a pas à dire, j'ai fait trois invitations pour pouvoir faire danser sans trop d'esclandre cette péronnelle. C'est trop fort aussi.

"Ainsi en haine pour nos préjugés mesquins, pour notre civilisation bâtarde j'aurai vécu deux ans en oriental à Smyrne, professant sur la femme, esclave toutes les théories des Turcs, refusant même, et je m'en repens, d'acheter au rabais un sérail de toutes les couleurs, le tout pour devenir ici, amoureux, comme une de nos oies, de cette petite blonde. Amoureux! c'est-à-dire sujet fidèle et soumis. Morbleu! cela ne sera pas! Qu'elle garde son Aristide.

"Qu'est-ce que cela me fait, à moi, au surplus, qu'elle soit jolie, qu'elle ait des cheveux cendrés à reflets, capables de réjouir un faiseur de pastels, une petite bouche à croquer. Que m'importent ses yeux [illegible]? C'est commun, des yeux noirs, tout le monde les a ainsi. Il est vrai que des yeux noirs et des cheveux blonds c'est plus rare, surtout avec cette mouche, que Dieu confonde, si noire, si délicate, et qui ressort sur son satin.... Allons, c'est un panégyrique en règle maintenant! Je suis pris, je suis ensorcelé!

Eh bien! oui, je l'aime, après tout, je la veux et je l'aurai pour femme. On dira ce qu'on voudra? mais le père Clodomir sera le grand père."

Et là dessus le réaliste alla remplir ses engagements, prit son chapeau et son pardessus comme s'il en avait l'habitude, et sortit du bal.

Au même moment Aristide de Saint-Hangest avait avec Nina la conversation suivante:

—Le crime dont je vous parle, Mademoiselle, a son exemple et son précédent dans le procès d'une association de malfaiteurs qui détroussaient ainsi les passans; et, à Nîmes, on avait assassiné une jeune fille et sa mère au sortir d'un bal pour leur voler leurs parures.

—Est-ce que vous n'auriez pas quelque sujet moins effrayant que celui-là?

—En vérité, vous êtes étrange, Mademoiselle, on ne peut vous dire que des frivolités. Est-ce ma faute si mon éducation sévère m'écarte de ces conversations inutiles?

—Allons, voyons, continuez votre famille assassinée, dit Nina avec une résignation affectée...... mais, avant, dites-moi ce que vous pensez de la manière de valser du peintre?

Tenez, je crois que ce monsieur vous a tourné la tête à toutes. On ne parle que de lui. Eh bien! oui, Mademoiselle Nina, oui, il est admirable, et c'est le premier homme du monde pour la valse et la longueur des cheveux. Vous voilà bien heureuse assurément.

Je vous laisse à penser la gaîté de Nina devant ce dépit trop visible.

—Vous êtes un impertinent, lui dit-elle en riant aux éclats, on voit bien que la palme vous échappe.

Alice avait donc atteint son but. Aristide était jaloux et Napo amoureux. Mais la pauvre n'avait pas songé à son propre cœur, où Napo régnait maintenant, pourvu en un rien avec, plante inconnue pour elle.

—Vous savez laquelle, vous qui avez aimé.

Quand le bal fut fini et que Nina, après de longs babillages, se fut endormie, vous eussiez vu Alice se relever et s'asseoir auprès d'une fenêtre [illegible], l'œil languissant et perdu, pareille à ces demi-jour que donnait la veilleuse à la statue de la Rêverie. Elle suivait dans l'ombre, d'ardentes pensées et tout un vol de visions charmantes.

Napo, accoudé à sa fenêtre, suivait dans le ciel une étoile filante, l'image peut-être de sa liberté perdue.

XX.

Mme de Saint-Hangest prit, pour rentrer chez elle, le bras de son fils. Car, là, tout se passe comme dans le meilleur des mondes bourgeois possible. Quelque fortune qu'on puisse avoir, il ne faut pas songer à prendre équipage, vous rompriez en visière avec tout le monde, et vous succomberiez sous le ridicule. Pourtant, il vous sera loisible d'y faire usage dans les grands jours de l'antique chaise à porteurs. Cette épave des temps féodaux est encore entourée d'une manière de considération et a gardé comme un parfum d'aristocratie à Avranches.

Aristide fut bien étonné de voir, à deux heures du matin et par une piquante gelée, sa mère s'arrêter sous les arbres de l'esplanade, les mêmes qui venaient d'être témoins des dernières malédictions de Napo. Il attendit néanmoins, [illegible] sa mère dire, et resta devant elle en point d'interrogation.

—Mon fils, lui dit la douairière, les circonstances sont graves, plus graves que vous ne le pensez. Je vous ai amené ici pour vous faire connaître sans retard vos fautes et vos dangers.

—Mlle Quellot ne vous aime pas. Tout le prouve en ce moment, depuis le son de voix [illegible], jusqu'à son regard quand par hasard il vous fixe.

Ici Aristide fit un brusque mouvement de surprise, et l'incrédulité se peignit sur ses traits.

—Non, continua la baronne, Mlle Quellot ne vous aime pas. Tout est indifférence, tout est même dédain chez elle, soyez convaincu que, pareille en cela à toutes les femmes, [illegible] évident pour frapper les yeux d'observateurs moins intéressés.

Mais, interrompit en pourtant Aristide, qui n'était convaincu que d'une chose, c'est que sa mère, se trompait étrangement, comment se fait-il que depuis six mois vous ne m'ayez pas prévenu, et comment me dites-vous si tard une chose qui me paraît pourtant essentielle?

—Pourquoi, mon fils? c'est que les temps ne sont plus les mêmes. Montrez-moi une bonne foi, et sachez ma manière de voir.

Rien, chez un jeune homme, ne vaut le naturel. Bien que vous ayez des défauts, dont le capital est de vous chérir beaucoup trop, de n'admirer uniquement que vous-même, vous êtes naturel à vos heures, et sans vouloir ajouter aux panégyriques de votre amour-propre, je consens à vous dire que vous n'êtes ni plus mal tourné ni plus stupide qu'un autre.

—Merci, ma bonne mère, de cette condescendance, dit Aristide très vexé.

—Non, continua la dame, je vous rends justice, et je vous dis précisément ce que je veux dire sans figure de rhétorique. Quand vous daignez oublier les glaces qui reflètent autour de vous vos petites perfections, vous êtes naturel et vous plaisez quelquefois.

—Vraiment! ma mère, quelquefois!

—Oui, reprit froidement la baronne, quelquefois; mais si je vous avais dit, comme aujourd'hui: "Mon cher Aristide, Mlle Quellot se moque de vous et ne se soucie nullement de vous épouser," de deux choses l'une, ou vous m'eussiez cru sur parole, et alors votre dépit eût rompu ce mariage, cette opulente fortune vous eût échappé, ou vous m'eussiez prise pour une visionnaire, et, ne me croyant pas, vous fussiez devenu plus maladroit et plus outrecuidant que vous ne l'êtes. A vous dire vrai, je pense que cela serait arrivé. Vous auriez fini par vous tuer à force de ridicule.

Aristide était stupéfait. Jamais sa mère ne s'était exprimée vis à vis de lui avec cette netteté dans l'appréciation, cette sécheresse dans le blâme. Aussi peu à peu le sourire s'était effacé de ses traits, et ce fut avec une sorte d'effroi qu'il répondit:

—Mais quelle raison avez-vous donc de me dire aujourd'hui ce que vous me taisiez hier?

—La raison, c'est que jusqu'ici vous étiez le seul soleil sur l'horizon, jusqu'ici j'avais écarté toute comparaison qui vous eût nui. Vous étiez la seule réponse aux sentiments de cette jeune fille. Forcée de s'occuper sans cesse de vous, elle vous eût tout au moins aimé de guerre lasse.

—Grand merci, ma mère.

—Oh! cela est plus commun que vous ne pensez. Aujourd'hui malheureusement, mon fils vous êtes deux à convoiter le gâteau royal.

—Ce n'est pas possible! s'écria Aristide complètement désarçonné par cette brusque nouvelle; Mme Quellot, au mépris de nos engagements, aurait permis...

—Vous parlez comme d'habitude à la légère, mon fils. Non, Mme Quellot n'a rien permis. Les conditions que désirent ces bonnes gens pour l'établissement de leur fille sont invariables, et l'homme dont je vous parle ne se trouve dans aucune d'elles. Vous, au contraire, vous répondez à toutes, grâce à moi, à ce point même que tout autre qui se fût présenté n'eût pu répondre à leurs vues comme vous-même, car il ne m'eût pas [illegible].

—Vous voyez que ne pas douter de soi est héréditaire dans notre famille.

—Non, non mon fils; Mme Quellot n'a autorisé personne, et c'est là le terrible. Il s'agit d'un rival bizarre dont l'esprit d'Alice s'occupera assurément, d'un rival qui l'aime, passe encore, et dont l'amour comme la singularité l'attireront. Je crois pourtant, quoi qu'on m'ait dit, que c'est un esprit délicat et sensible que cet homme un peu étrange peut-être, mais...

—Son nom, ma mère; son nom! Quel est ce phénomène séduisant? Avouez que vous voulez me faire peur.

A Dieu ne plaise. J'ai vu le regard que ce jeune homme a jeté sur elle, son émotion, et j'ai senti plutôt que compris chez Alice une vive sympathie.

—Il lui a donc parlé?

—Il a valsé avec elle.

—Allons! c'était écrit, dit Aristide avec un soupir de soulagement. Cette valse me poursuivra comme un mauvais lutin jusqu'à la fin de la nuit. Quoi! vous aussi, vous serez de ceux qui ont mis sur un piédestal ce héros! Vous, une femme sérieuse! Encore allez-vous plus loin [illegible] pour comparer ce peintre au sorcier! Et Aristide partit d'un inextinguible éclat de rire.

Quoi! reprit-il, au milieu de sa gaîté: ce Monsieur qui s'habille en manière de jeune France, qui était ce soir frisé comme un King-Charles, ce monsieur qui nous a tant fait rire, Alice, Nina et moi, il y a trois jours à peine, serait un épouvantail et ce mangeur de cœurs.

Voilà une bonne joie qui compense ma mauvaise humeur; je vous assure, ma mère, que vous me rendez bien heureux! Et de rire.

—Qu'est-ce que cette rencontre dont vous me parlez? demanda gravement Mme de Saint-Hangest.

Aristide raconta ce que nous savons et décrivit avec un feu d'artifice de plaisanteries le costume de Napo.

—C'est plus dangereux encore que je ne pensais, dit-elle, car il était fort bien vêtu ce soir et n'avait point de mise tranchante. Il se sera senti ridicule vis à vis d'elle, et déjà il a abdiqué ce stoïcisme qui consiste à heurter le qu'en dira-t-on. Vous voyez que c'est sérieux et que son goût pour Alice remonte à plusieurs jours.

—Comment, ma mère, vous persistez?

—Ecoutez moi. Si vous étiez moins jeune, vous sauriez combien l'imprévu nous attire, nous autres femmes, et comme le ciel a voué le plus clair de nous-même au dieu caprice, à la déesse fantaisie. Personne n'est là pour répéter mes paroles. Retenez cette comparaison risquée, mais vraie: y a-t-il à côté d'une route frayée, large et commode, un chemin montant, sablonneux, malaisé, mais inconnu, les chèvres y entrent, les femmes s'y précipitent.

L'imprévu, le fruit qu'on défend, c'est ce Monsieur. Alice est un bel oiseau emprisonné, qui se sent avec des ailes un besoin de liberté. Elle comprend d'instinct qu'il y a d'autres hommes plus intéressants pour elle que vous-même. Sa curiosité se portera, s'est portée sur ce peintre. Elle tournera autour de lui. Elle le sondera et ira par le chemin dont je vous parlais, d'inductions en inductions, de découvertes en découvertes, augurant avec un rien d'une grande qualité morale, et rencontrant à chaque pas cette jolie chose que vous savez et moi, l'amour. Et celui qu'elle rencontrera, ne vous y trompez pas! sera contagieux, parce qu'il sera vrai. N'allez pas croire que tout cela soit difficile et nécessite bien des entrevues! Ce jeune homme est son voisin; un rideau est vite soulevé, une parole vite entendue, un regard bientôt échangé, lorsque l'on n'est qu'à quelques pieds l'un de l'autre.

Ajoutez qu'il est ce qu'on nomme un artiste. Vous rendez-vous bien compte de ce que c'est qu'un artiste? C'est ce dieu de tout-à-l'heure personnifié, c'est le caprice, c'est une sorte d'insaisissable Protée dont on ne peut définir le caractère propre ni prévoir la conduite parce qu'il diffère le lendemain de ce qu'il était la veille.

Enfin on ne peut prévenir la famille, car une fois la jeune fille entravée, elle préférera de suite celui qu'on lui défendra.

Il faut donc savoir, puis il faudra savoir agir. En attendant, soyez prudent, soyez aimable plus que jamais.

Là dessus la mère et le fils rentrèrent, médiocrement satisfaits de ce fameux bal, qui avait tenu trop ou trop peu ce qu'il avait promis.

A continuer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 11 juillet 1864.

Arrivé depuis samedi dernier, 34? bœufs, 146 cochons et 341 moutons. Vendu, [illegible] bœufs, [illegible] cochons et [illegible] vaches. A vendre, 16? bœufs, 64? cochons, 343 moutons, 108 veaux et [illegible] vaches.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— — à — 20
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net.	— — à — 18
Bœufs de l'Ouest 3e qualité, par liv. net...	— — à — 14
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête....	60 00 à 75 00
Bœufs du Texas, 2e qualité par tête......	— — à 50 00
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête......	— — à 30 00
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à — —
Cochons, [illegible]	11 — à 13 00
Moutons, en lots, par tête	5 00 à 6? 00
Vaches laitières, par tête	[illegible]
Veaux, par tête	30 00 à 60 —
Veaux, 2e qual. par tête	15 00 à 25 00

ATTENTION.

Meubles—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, Francis Fernandez, Encanteur, vendra à l'encan, rue de l'Histoire, entre Craps et Amour, 3me District—Un lot de meubles comprenant un assortiment général. Voir son annonce de ce jour.

Décédé, hier, 10 juillet 1864, à 3 heures P. M. à l'âge de 58 ans, MICHEL OVIDE ANDRY. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures et demie précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 701 rue Craps entre Montégut et Clouet.

Décédé, hier après-midi à 3 heures, Alphonse? FAZANDE, âgé de 12 ans, fils de L. F. Fazande et de Caroline [illegible]. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à cinq heures précises. Le corps est exposé [illegible] No 5?3 rue Casacalvo, entre Clouet et Montégut.

Décédée, hier après-midi, à 1 heure, à l'âge de 71 ans, Mme veuve EMILIE TURPIN. Les amis et connaissances des familles Turpin, Valmont et Tabault sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 48 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Royale.

ON ACHETE AU PLUS HAUT PRIX L'Or, l'Argent, et tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS. Au Bureau de Change, Nos. 13 et 15, Rue Saint Charles. Ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. 1 juillet.

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de cœur, traités par l'inhalation. Le Dr A. Follin annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme [illegible] RUE DU CANAL, No 158. [illegible] Consultations en français, en anglais et en espagnol. 11juil—1

DIVERS—DIVERS. 100 barils porc mess, [illegible] barils bœuf de [illegible], [illegible] whisky [illegible]. A vendre à l'encan par BERNARD TURPIN, No 93, rue Vieille Levée. 11juil—2

AVIS. La société existante entre Mme L. Hendry et A. Brice, [illegible] est dissoute [illegible]. Nlle Orléans, 11 juillet 1864. Mme L. HENDRY.

Cuisinière. On demande UNE BONNE CUISINIERE. S'adresser rue Thalie, No 317, entre les rues [illegible] et Carondelet. 11juillet—3?

Piano à vendre. A vendre, pour cause de départ, un bon PIANO [illegible]. S'adresser à A. ELIE, 3, rue Royale. 11 juillet—6f

LOUISIANA ACADEMY. Institution dirigée par M. A. Ferrier. PENSIONNAT ET EXTERNAT. Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves. Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 12mai—1m

Ecole supérieure et primaire, 240, 242 et 244 rue des Remparts, DIRIGÉE PAR M. CARON. **Pensionnat et Externat.** Prix par mois, payable d'avance. Pensionnaires .... de $15 à $? Externes .... de $3 à $5? 31mai—3m

Institution Martin. PENSIONNAT ET EXTERNAT. Les parents sont priés de visiter l'établissement. RUE DU BAYOU No 200?

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DENON?, 273.......RUE DAUPHINE.......273. On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31mai—1an

Restaurant St-Louis Tenu par HENRI BARTHE, Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille. Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles. 15 fév—6m

Chemin de fer Pontchartrain. *Arrangement de printemps et d'été.* Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir. A partir de DIMANCHE 27 mars 1864, les convois partiront comme suit: DE LA VILLE. DU LAC. [horaire illegible] Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant.

Prets sur gages. Le soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, étoffes, valeurs, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 164, Gravier. J. HART. N. B.—On prête à la semaine, [illegible]. 3janv—1an

Dr F. FORMENTO Jr, CHIRURGIEN des armées Franco-Sardes pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-médecin en chef de l'Hôpital de la Louisiane à Richmond, médecin de la Société de Bienfaisance Italienne, etc. Domicile rue des Ursulines, 63, entre Royale et Chartres. Cabinet de consultations (de midi à 2 heures), rue du Canal, 142, entre Carondelet et Baronne. 3mai—3m

Fourneaux, Ferblanterie, &c. Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds, batteries de cuisine, ferblanterie de toute espèce, achète, échange et répare des fourneaux de rencontre. —Prix modérés— E. A. WENTZEL, Coin St. Philippe No 91?, entre les rues Dauphine et Bourbon. 29 juin—1m

CHANGE STERLING—A vendre par E. J. HART & CO rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

AVIS. Le soussigné devant s'absenter pour affaires de famille, prie ses amis et connaissances ainsi que le public en général, de vouloir bien accepter ses remerciements pour le patronage libéral dont ils ont bien voulu l'honorer, et il espère que cette même faveur lui sera continuée à son retour. JOSEPH VILLIOT, Joaillier. Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

BOIS DE CONSTRUCTION. 50,000 pieds planches pin jaune et pin blanc de 1 1/2 et 1 1/4 pouces. 50,000 pieds de planches de pin blanc, de 1 pouce, rabotées, pour étagères. 20,000 do pin blanc [illegible], 1, 1 1/4 et 1 1/2. 20,000 do planches de 1 pouce. 20,000 do planches. [illegible] do voliges de grandeurs assorties. A vendre au chantier, par H. L. STEVENSON, Au coin des rues Calliopé et Fouchet près de la rue des Magasins. 10 juil—3t

FAMINE! FAMINE!! 300 barils Bouquet? Mills. 200 " Golden Hue? ". 200 " Diamond Mills. 100 " Rainbow ". 200 " Magnolia ". 500 " Empire ". 50 " Red Bud ". En magasin et à vendre par S. P. ETHELL & Co. Rue Poydras, Nos. 52 et 54. 10 juil—6t

A LOUER. DEUX grandes CHAMBRES bien aérées et bien meublées, à louer à un prix modéré. [illegible] S'adresser au No 161 de la rue Royale, à une porte du coin de la rue Toulouse. 10 juil

Café et Grocerie à vendre —*Pour cause de départ*— GROCERIES. Un propriétaire pour cause de départ, un café-grocerie, ayant un [illegible] achalandé. S'adresser pour les renseignements au bureau de l'Abeille. 9 juillet—6f

Conservez vos Dents. J. A. CANADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 136, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. FORTIN.) continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du Dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 juil—1m

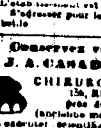

Mairie de la Nouvelle-Orléans. HOTEL DE VILLE, 8 juillet 1864. Le prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres ($10) [illegible] le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche 10 juillet, comme suit et jusqu'à nouvel ordre: [illegible] onces de pain pour 10 cents. [illegible] Les acheteurs de pain de qui l'on exigera un prix plus élevé, feront connaître leurs noms, le nom du boulanger, laisseront un des pains achetés et déclareront le prix qu'ils en auront donné à une station quelconque de police. Par ordre de STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire. D. L. GIBBENS, Secrétaire. 9 juil—

Vêtements. Vetements REÇU TOUT RECEMMENT UN GRAND STOCK BIEN ASSORTI DE VETEMENTS de PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, DES DERNIERS GENRES. Et des meilleures Etoffes. Egalement, un grand assortiment frais et complet de *Lingerie et de Chemises.* A vendre au plus bas prix du marché. [illegible] L. W. LYONS, rue St Charles, Nos 2?, 31 et 30.

Dépôt d'habillements d'Enfants, 26, RUE ST CHARLES. Les parents et autres trouveront constamment un grand choix de VETEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS, D'habits de Toilette et d'Ecole, des Chemises et de la Lingerie des derniers genres et à bas prix, au magasin de L. W. LYONS, Au coin St Charles et Commune. 9 juillet

Moustiquaires. MOUSTIQUAIRES en TOILE et en BOBINET, blancs et écrus, de toutes dimensions. A vendre par L. W. LYONS, Coin St Charles et Commune. 9 juillet

F. G. QUINLAND A PASSÉ un contrat avec [illegible] J. TATUM [illegible] *d'articles de plantations et autres marchandises.* 9 juillet

Perdu ou volé. HIER soir, 8 du courant, un petit chien de la Havane blanc répondant au nom de PRINCE, [illegible] rue Chartres entre les rues St Philippe et Dumaine, recevra une bonne récompense. 9 juil—2

Avis au public. A partir de cette date, [illegible] JOHN ASTREDO. 9 juillet 1864.

BEURRE NOUVEAU [illegible] F. S. KEEP, rue Poydras No 62.

FARINE.—[illegible] F. S. KEEP, rue Poydras No 62.

HUILE POUR FUSILS.—[illegible] F. S. KEEP, rue Poydras No 62.

C. JAUBERT & Co., 41..........rue de Chartres..........41 MARCHANDISES SECHES EN GROS. APPELLENT l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur leur stock de marchandises étrangères et du pays [illegible]. 17 juin—1m

Sherry Wine Burgundy Port. VENANT de Cadix, via New York, et à vendre au débarquement du navire Isabel par les soussignés: [illegible] WOOLONGHAN, SAUGERE & Co, 60, rue Douane. 7 juil—6t

Mme OLYMPE

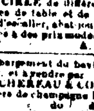

A l'honneur de prévenir ses clientes de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS est transféré du No 32 de la rue de Chartres au No 154, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. Nlle Orléans, le 16 mai 1864.

Entrepot de Tapis, No. 19....Rue de Chartres.....No. 19. NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat jour, corniches et bandes [illegible] à des prix modérés pour du comptant. A. BROUSSEAU & Co.

EN débarquement du navire français [illegible] de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 & 18, rue St Louis: 200 paniers de champagne King & Co, 200 do do de la Home, [illegible] barriques vin rouge [illegible] Margaux, [illegible] caisses do do extra, [illegible] 16 barils vin blanc [illegible]. 19 juin

Guignolet d'Angers! 80 paniers de 12 bouteilles véritable guignolet d'Angers, à vendre pour clore une consignation, par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 7 juin

EN débarquement du navire Chêne, venu de Bordeaux— 10 paniers Champagne Sillery mousseux, en bouteilles et demi bouteilles. 10 barils vinaigre de vin blanc. 100 caisses fruits au jus et à l'eau de vie, [illegible]. 20 caisses moutarde française, assortie. 5 balles de 10 mille bouchons [illegible]. A vendre par HENRY VALETON & Co. 27, 29 & 31 Bienville.

SARDINES à l'huile—30 caisses de [illegible] sardines à l'huile [illegible]. HENRY VALETON & Co. 27, 29 & 31, rue Bienville.

WHISKY—[illegible] barils whisky [illegible] E. J. HART & CO. rue Tchoupitoulas Nos 73 & 75.

WHISKY—30 bbls. Raw just received, 100 " old Bourbon and Monongahela whiskey, for sale by E. J. HART & Co., 73 and 75 Tchoupitoulas street.

HOUBLON—30 sacs, [illegible] au débarquement du steamer Geo Cromwell, à vendre par E. J. HART & CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75. 16mai

EN débarquement du navire "HAPPY", venu de Bordeaux— 10 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour famille, 5 do vin blanc Haut Sauterne supérieur, 10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, 10 barils vinaigre de vin blanc, qualité supérieure, 100 caisses vin rouge, St Julien Médoc. A vendre par HENRY VALETON & Co.

CIGARES de la Havane—100,000 cigares de la Havane, importation directe—Breves, Londres, Prensados, Media Regalia, Augustas, Conchas, des marques les plus célèbres. En débarquement et à vendre par BORNIO & FRERE, Rue Gravier, No 31. 19 mai

VIN DE XERES—Importation directe de Cadix. Pale, [illegible] en barils de 17 gallons et en caisses de 12 bouteilles, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE, Rue Gravier, No 31. 18mai

CIGARES ET CIGARITTES De la Havane, EN débarquement de la barque Shephard, de la Havane: 37,000 cigares de différentes marques, 40,000 paquets cigarittes La Honradez. A vendre par BORNIO & FRERE, 34 rue Gravier. 21 juin—

EN débarquement du navire français Louis Césard, de Bordeaux, et à vendre par Eug. Rochereau & Co, 16 et 18 rue St-Louis— [illegible] barriques vin rouge, A. Bonniot? & Co, [illegible] " vin blanc, C. H. Rivière, [illegible] " Clarets, J. Dumestre Fils, 200 caisses huile d'olive, James Plagniol, 100 " vermouth Noilly Pratt & Co, [illegible] " vin muscat, 100 " Cassis du Mont d'Or. 19 juin

AVIS AUX CONTRIBUABLES. Licences, Revenus, Voitures, Argenterie, etc. Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis. District de la Louisiane, 8 juillet 1864. Conformément à la section 19 d'un acte intitulé "Acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement et d'acquitter l'intérêt de la dette publique", lequel acte a été approuvé le 1er juillet 1862—avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer des droits ou des taxes dans l'empire du district, dans cette partie du district de perception, en Louisiane, qui est comprise dans la première, deuxième et troisième divisions d'assessement, y compris la partie de la ville de la Nouvelle Orléans bornée au nord par le côté sud de la rue du Canal, au sud par la ligne de Jefferson City et s'étendant depuis le fleuve jusque derrière la ville—que le percepteur du dit District a reçu de l'Assesseur du dit District une partie de sa liste de collection annuelle, conformément à la dite section 19, que les droits ou taxes calculés, dans les dites divisions d'assessement, sur LICENSES, REVENUS, VOITURES, ARGENTERIE, etc., sont dus et doivent être payés; que le dit percepteur ou son député les recevra à son bureau à la Douane, de neuf à trois heures, à partir du DIX HUIT COURANT et jusqu'au 25 courant, que toutes les personnes qui négligeront de payer au dit percepteur, les dites taxes, ou droits, dans le laps de temps et de la manière indiqués, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant des dites taxes et droits. Il ne sera reçu, pour les taxes que les billets des Etats Unis et des Banques Nationales. WM. S. WHITAKER, Percepteur. 9juil—au 25

Demande de propositions. Pour le travail suivant à l'Hôpital de Charité savoir: Toute la façade de la bâtisse principale doit être grattée, le plâtre doit être réparé avant de recevoir deux ou, si c'est nécessaire, trois couches de couleur brune semblable à celle des bureaux de la façade. L'extérieur de l'Hôpital doit recevoir deux couches de peinture blanche, toutes les portes doivent être peintes en imitation de chêne, la grille de la corniche du portique, tous les ventilateurs et le grillage de la porte de devant doivent être peints en noir. La coupole doit recevoir deux couches de peinture blanche, la boule et la girouette doivent être dorées. Dans le cabinet de la bâtisse principale le nom de l'Hôpital et l'époque où l'édifice a été fait doivent être inscrits en lettres noires sur un fond blanc. Tout l'extérieur des bureaux doit recevoir une couche de peinture de la même couleur que celle qui est actuellement et la verandah vert bronze. Les propositions doivent être transmises d'ici au 16 du courant. ED. M. QUIRK, Secrétaire. 8 juil 5 f

Mlles BAUGNON, 147......RUE DU CANAL....A..147. Arrivées de Paris ont l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne et le public en général qu'elles viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'articles de mode et nouveautés des derniers genres, tels que: Bonnets de toutes largeurs, Blonde noire et blanche, Rotonde en mousseline, Guipure impératrice, Corsage à la [illegible], Corsage [illegible], Lingerie en tous genres des mieux assortis, Chapeaux de Paris, Fleurs fines, Agréments en paille de tous genres, Corsets français, Ceintures Médicis, nouveau genre, Résilles des mieux assorties, Mousseline française unie, do do rayée, do do brochée, [illegible], Plumes, Brillante, [illegible], Parure, Colliers et bracelets, Boucles [illegible], Passementerie, Franges [illegible], Acier pour [illegible], Crepes de toutes couleurs, Tulle noir et blanc, Rubans français, et beaucoup d'autres trop longs à énumérer. Le tout aux plus justes prix. 147 rue du Canal. 6 juil 1m

Une des meilleures occasions DE LA SAISON! Marchandises sèches à bon marché POUR QUELQUES JOURS. Afin de réduire le stock avant d'en faire inventaire: Linons imprimés, Jaconas imprimés, Organdis français imprimés, Grenadines fantaisie, [illegible] AUX PRIX COUTANTS—Beaucoup de ces Marchandises ont été achetées aux Ventes de New York bien au-dessous de leur valeur sur le marché. Egalement Un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES comprenant, Coton blanc, Toiles, Nansous unis et à carreaux, Batistes, Mousselines Suisses et Mull, etc., Bonneterie et Broderies, Mitaines en fil et [illegible], Bonnets dentelles, Rubans, Eventails, etc. [illegible] Notre stock est des plus complets et se compose de tout ce qui est nécessaire pour la saison. Nous espérons que nos dames ne permettront pas que les marchands de la campagne enlèvent l'assortiment avant qu'elles aient fait leurs achats. **R. TURNBULL,** Rue du Canal No. 131. BATISSE TOURO. 1 juin

Consulat général d'Italie. Toute personne qui connaît la demeure des sujets italiens dont les noms suivent, est priée d'envoyer les renseignements nécessaires au Consulat général d'Italie, 23 rue des Remparts, entre Canal et Commune, leurs familles respectives en Italie désirant avoir de leurs nouvelles:
Joseph et Felix Gandolfo, de [illegible],
Mme Lorenza [illegible],
Laurent Tramontana, de Palerme,
Joseph Mugnier, de Turin,
Vincent Marie Ghetti, de Faenza,
Sebastien Ropetti, de Chiavari,
Emmanuel Morelli, de Nervi,
Emmanuel Sturlese, de Porto-Venere,
Etienne Le Preeti, de Milano,
Cajetan Cagnone, de Chiavari,
Etienne Raggio, de [illegible],
[illegible], de Trani,
Fresno Antonio, de Trabiano Magra,
Arata (Giovan Battista). 15 juin—1m

AVIS. La société de A. Stiewel & Co, fabricants et marchands de chaussures, au No 153 de la rue du Canal est dissoute d'un commun accord à partir d'aujourd'hui. A. STIEWEL, C. SANDAK. Nlle Orléans, 5 juillet 1864. A partir de cette date, le soussigné continuera, pour son propre compte les affaires de l'ancienne maison A. Stiewel & Co. Il remercie ses amis du généreux patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et les prie de le lui continuer. A. STIEWEL, Rue du Canal, No 153. Nlle Orléans, 5 juillet 1864. 5juil—3t

AVIS. PERDU, samedi dernier en parcourant la rue Royale jusqu'à la rue [illegible] près Claiborne, une EPINGLETTE-MEDAILLON, avec portrait d'enfant. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter au No 51, rue Royale, une récompense honnête lui sera accordée. La personne qui a perdu l'épinglette annoncée ci-dessus a trouvé une CROIX en or, il y a environ un mois. La personne qui l'a perdue pourra la réclamer à l'adresse sus indiquée. 8 juil—3

Cuisinière et blanchisseuse. ON a besoin d'une CUISINIERE, ou d'une BLANCHISSEUSE. S'adresser au bureau de l'Abeille ou au No 81, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 8 juil

Ouverture du nouveau salon Richelieu Confiserie, Patisserie et Salon de Rafraichissements. PROSPER LEVY, 153, rue Camp, en face de l'Eglise St Patrick. A L'HONNEUR d'informer le public que, encouragé par le bienveillant patronage qu'il a reçu depuis la réorganisation de sa maison, et cédant aux demandes réitérées qui lui ont été faites par ses nombreux amis d'Outre-Canal, il vient d'établir un nouvel établissement qui sera ouvert au public le SAMEDI, 2 JUILLET PROCHAIN. Cet établissement sera pourvu d'un charmant salon de crème à la glace et rafraîchissements de toutes sortes, tels que sorbets, Limonades Glacées, &c., &c. La confiserie et la patisserie seront ce que le public pourra désirer dans les deux genres d'articles. La plus grande attention sera apportée aux commandes de noces, soirées, &c., &c., exécutées à des prix très modérés. On recevra également des ordres au RESTAURANT RICHELIEU rue Douane, 45, qui continuera à marcher comme par le passé.

SIMONS & COLLINS, Agents maritimes et Marchands Commissionnaires, Nos 98, 100 et 102, rue des Magasins, coin Lafayette—Agents de Henry Simons, Fabricants de voitures et de wagons (U. S. National Coach and Wagon Works) et de W. H. Weeks & Co. (Govt. White Lead and Color Works), à Philadelphie, Pennsylvanie. Nous recevrons régulièrement des wagons, des matériaux et du bois de wagons, du blanc de céruse et toute espèce de couleurs. Nous conclurons des marchés pour les peintures, et les marques particulières sont fournies aux frais du commerçant. Nous recevons également du bacon, du porc, du saindoux, du bœuf mess pour les familles, de la farine, des biscuits pilote, du sucre en poudre et du sucre de la Havane, des chandelles Adamantine, &c. 20 juin—3m

Moulin à coton de Carver. LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet des célèbres moulins à coton de Carver, [illegible] avec les derniers perfectionnements. Aussi, moulins pour coton des îles. A vendre par AARON HOBART Jr., 46, rue St-Charles. 24 juin—3m

MALADIES. *Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.* TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. VERGE. Le Dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est âcre ou vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien encoignure Orléans et Bourbon. 6juillet—1m

EN déchargement du navire français Louis Césard, de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 & 18, rue St Louis: [illegible] 19 juin

EN déchargement du navire français Chêne, de Bordeaux, et à vendre par Eug. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St-Louis—: 200 paniers champagne, King & Co, 50 do do de la Home, 10 barriques vin rouge, J. Dumestre Fils, [illegible] caisses vin rouge, F. [illegible] & Co. 13juin—

POUR MATAMOROS—Le navire à vapeur SONORA, capitaine G. M. [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, 77, rue des Magasins. N. B.—Les passagers devront se munir de passeports. [illegible]

[illegible] les SAMEDIS et MERCREDIS [illegible] SCIOTO [illegible] J. H. HEALD [illegible]. Les expéditeurs et les passagers devront se munir des passeports et des permis nécessaires.

Paquebot du Fort Jackson—Pour le FORT JACKSON, la Pointe à la Hache, la Grande Prairie, la Pointe Michel [illegible]. Le steamer NEBRASKA [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et les DIMANCHES [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, rue Bienville. 17 juin—

Le paquebot à vapeur STAR—Départ tous les samedis et mercredis à 5 h. P. M. Paquebot de BATON ROUGE. [illegible] JOHN L. TITUS.

Paquebot de la Côte et de Lafourche [illegible] HETTY GILMORE, capitaine J. J. [illegible] A. BOUCHARD, rue Carondelet.

Jours de départ, tous les MARDIS et VENDREDIS à 5 heures P. M.—Paquebot de Morganza [illegible] LANCASTER No 4 [illegible] JOHN L. TITUS.

Le MITTIE STEPHENS [illegible] BATON ROUGE [illegible] MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS [illegible] DIMANCHES [illegible] DONALDSONVILLE [illegible].

[illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. RICHARD.

[illegible] GREY EAGLE [illegible].

Départ MERCREDI et DIMANCHE [illegible] BELLA DONNA [illegible] A. BRUSLE, JOHN L. TITUS.

A VENDRE [illegible].

POUR BALTIMORE—[illegible] THIELE, BEILER & CO.

POUR TAMPICO [illegible] L. JOUBLANC. 9 juil—12

POUR VERA CRUZ—La belle goëlette CHIEF [illegible] JOS DAVID.

POUR VERA CRUZ—[illegible] DART [illegible] L. JOUBLANC.

[illegible] TAMPICO [illegible] Nos [illegible] St Philippe et Vieille Levée. 28 juin

POUR TAMPICO—La belle goélette ECLAIR, capitaine Bole, [illegible] S. FERNANDEZ & Co, 145 Vieille Levée. 3 juin—

POUR LE HAVRE—Départ le 15 juillet—Le navire français de 1re classe HAPPY, capitaine Beverry, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira le 15 juillet prochain. Les personnes qui désirent s'assurer un passage par ce navire sont invitées à venir le visiter [illegible]. E. BORDELOIS, 175 Vieille Levée. W. B. BUDDENDORFF, 14 rue Carondelet. 26 juin au 15 juil

POUR LE HAVRE—Le beau navire français de 1re classe HAPPY, capitaine Beverry, ayant de beaux emménagements pour passagers de première, de seconde et troisième classe [illegible]. Pour passage s'adresser au bureau de M. A. CALVE, rue Ste Anne No 105, 3me District, ou à bord.

AVIS. Machines à coudre DE WHEELER & WILSON. M. D. W. C. PECK n'a pas changé de local: il est toujours au No 11 de la rue du Camp [illegible].

Le dépôt de machines à coudre de WHEELER & WILSON A été transporté au No 17, de la rue du Canal. [illegible] M. A. PECK, 17, rue du Canal. 13juin—1m

Machines à coudre de Grover & Baker. *Des billets de la Banque de la Louisiane et de la Banque de la Ville Orléans.* LES machines à coudre de GROVER & BAKER seront vendues aux mêmes prix [illegible]. Dépôt au No 1 de la rue St Charles, au coin de la rue de l'Union. 16juin

Chapeaux! Chapeaux! 25, Rue des Magasins, 25. LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains [illegible]. Manufacture à Brooklyn, New York. E. BENEDICT. 16 nov—1an

LE Dr CAPDEVIELLE Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M. Domicile, RUE DE CHARTRES, No 189?

Avances en argent. Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis MM. SPOFFORD, TILESTON & CO. à New York. J. REID

AVIS. LA SOCIÉTÉ BROTT & DAVIS est dissoute d'un commun accord à partir de cette date. Les affaires de la maison seront liquidées par l'un ou l'autre des associés, au bureau de M. Geo. F. Brott, [illegible] de la rue Commune. GEO. F. BROTT, ISAAC DAVIS, A. B. SPEIR. Nouvelle Orléans, 30 juin 1864. 2juillet—1m. Les soussignés feront les affaires de grocerie et de commission en général, au magasin occupé dernièrement par MM. BROTT & DAVIS, au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier. A. B. SPEIR, GEO. F. BROTT. Nouvelle Orléans, 30 juin 1864. 2juillet 1m

GEO. F. BROTT, MARCHAND-COMMISSIONNAIRE ET FACTEUR DE COTON, Rue Carondelet, No 47, Nlle-Orléans. 2juillet—1m

George Dockter & Co NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES et Expéditeurs. VILLA DE CORTINA, EMBOUCHURE DU RIO GRANDE (Mexique). 28 juin—1m

Vins pour l'exportation. ATTENDU par le navire Henriette, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés —Au drawback— 25 barriques vin rouge BOUILLAC, 25 do do BASSENS, 50 do do ST SEURIN, 50 do do ST EMILION, 100 caisses vermouth NOILLY PRAT & CO, 25 do muscat Do Do, 200 caisses vin rouge ST. JULIEN. WOOLONGHAN, SAUGERE & Cie, 60, rue Douane.

A vendre une belle vache laitière, race anglaise et bien acclimatée, pouvant donner trois gallons de lait par jour. S'adresser chez le propriétaire, rue St Charles 324 entre Clio et Erato. 8juil—3t

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux et casquettes. PAR HOFFMAN & MARKS, J. HOFFMAN, Encanteur. Bureau, rue de Chartres No 36. LUNDI, 11 Juillet, à midi il sera vendu— Indiennes françaises, anglaises et américaines, Toiles [illegible], Mousselines [illegible] et Jacquard, [illegible] mousseline blanche et tarlatanes, [illegible] Crinolines, corsets [illegible] etc. 150 lots de vêtements et de lingerie pour messieurs [illegible]. 25 lots de chapeaux et de casquettes, nouveaux genres. 10 juil—2t

Marchandises sèches, Habillements Chapeaux, Casquettes, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT, bureau d'encan, 69 Chartres. LUNDI, 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69: 150 lots marchandises étrangères et américaines. —Aussi— 100 lots habillements, chemises, caleçons, &c. —Aussi— [illegible] chapeaux et casquettes. Conditions à la vente. 10juil

Scrips d'Assurance à l'encan. PAR JULIAN NEVILLE, encanteur, Bureau, Commercial Place, No 11. [illegible] à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs— [illegible] Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 juil

Vente positive et sans réserve de 75 boucauts de sucre, prime, de choix et clarifié. PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau, 60 rue de la Douane. MARDI, 12 courant, à 10 heures, il sera vendu au Mississippi Warehouse, rue Front Levee, entre St Joseph et Julia, positivement au plus haut enchérisseur— 75 boucauts de sucre fort prime, choix et clarifié. Conditions à la vente. 10 juil

Vente à l'encan de la goélette Mary Caroline, [illegible] PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur. [illegible] la goélette MARY CAROLINE, [illegible]. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Quincaillerie—Quincaillerie. Grande vente de roues, grandes roues, pincettes, &c., à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY. IL sera vendu, mercredi, treize juillet, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No [illegible]. [illegible]

Coton Coton.—60 balles coton à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY. IL sera vendu mardi, 12 juillet, à deux heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 39— [illegible] Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

MULETS, MULETS. 33 mulets à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY. IL sera vendu mardi, 12 juillet, à midi [illegible]. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 9 juillet

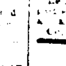

Meubles, Meubles. Lits, Armoires, Chaises, Tables, &c. PAR FRANCIS FERNANDEZ. LUNDI prochain, 11 juillet, à dix heures du matin, il sera vendu [illegible]. 8 juillet

Bernard Turpin, ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 93, rue de la Vieille Levée, Entre St Louis et Conti. 10juin—1m

E. M JACOBS, encanteur, Bureau, No 36, *Passage de la Bourse,* ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

Groceries. SUCRE—[illegible] boucauts. CAFÉ—[illegible] sacs Rio. FARINE—[illegible] barils extra et superfine. WHISKY—[illegible] barils. BACON—[illegible] boucauts. BOUGIES—[illegible] caisses Star. GRAISSE—[illegible]. A vendre par J. AVET, [illegible] rue Bienville et Vieille Levée.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun?. Nlle Orléans, 4 juillet 1864. L'ELECTION annuelle de douze directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI 11 [illegible]. J. D. BELAUMONT?

AVIS. SUIVANT acte passé devant M. A. Barnett, notaire [illegible]. A. O. MARIONNEAUX.

BANQUE D'AMERIQUE. Nlle Orléans, 30 juin 1864. AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent payable aux actionnaires [illegible] à partir du 5 juillet prochain. AN. FORTIER, caissier.

DANIEL GORREN. 27.......Rue des Magasins.......27. Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr. ARTICLES DE MODE. Vente en Gros. Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Egalement un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES. Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des susdits articles. DANIEL GORREN.

AVIS. LA société existant en cette ville sous la raison L. Cramer & Co. est dissoute à partir du 14 juin dernier. [illegible] JOHN MOUSSIER.

A tous ceux que cela concerne UNE OCCASION D'ACHETER Des Marchandises sèches A BON MARCHÉ. Le stock entier DOIT ETRE VENDU IN 14 JOURS, Pour cause de réparations du magasin. **WEHL & DANZIGER,** Rue du Canal No 163. LE PRIX SERA MARQUÉ SUR CHAQUE ARTICLE. PRIX FIXES.

HOTEL DE L'EUROPE, Rue Houston No 21, près Crosby, à New York. *Logements de famille; bonne table et prix modérés.* MESDAMES CHOL & PRATS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et clients de la Nouvelle Orléans qu'elles ont fait l'acquisition de l'Hôtel de l'Europe à New York, et qu'elles maintiendront la réputation de cet établissement [illegible].

En débarquement des navires Chêne, Louis Cesard, Frileuse, [illegible] et Happy, de Bordeaux— 60 Quarts de Porto, marque St. Martin, 20 do do do Danton, 20 do do do [illegible], 307 boques de vin rouge "Montferrand, Cambiannes, St. Emilion et St. Julien, 25 boques do vin rouge supérieur, pour familles, 200 caisses de vin rouge, bon ordinaire, 200 do do Leoville, [illegible], 100 do sardines 1863 boîtes, 100 do do 1/4 do, 200 do huile d'olive supérieure, de Bordeaux. —Aussi en magasin et importé dernièrement— 10 pipes de gin "Imperial crowned dock", [illegible] cognac Otard Dupuy, 450 caisses du célèbre vin de Champagne, de [illegible] Heidsieck & Cie. A vendre par COUTURIE BROTHERS, 42, Vieille Levée. 16juin—1m

Indienne rouge Indienne rouge TURKEY RED. A vendre au magasin, Coin Chartres et Dumaine, F. JACOB. Egalement—Un lot de CRIN pour chaises et sophas. 14 juin—1m

P. DUNHAM, FACTEUR de Coton & MARCHAND COMMISSIONNAIRE, 51......Rue de la Commune.......51

Bouteilles vides—Bouteilles vides. Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes: Bouteilles et demi bouteilles d'ale et de porter. Grandes et demi bouteilles de champagne. J. A. BLAFFER, agent. Ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co. Rue Bienville, Nos 30 et 32.

VENTES A L'ENCAN

A vendre pour cause de départ. PAR BRAND & Co, Chas. W. Brand, encanteur. [illegible]

Magnifique propriété sur la rue Jefferson [illegible] PAR S. GUINAULT, Encanteur, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Joseph Blouin vs. Marie [illegible], épouse de Louis Mazet. SIXIEME Cour de District [illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE [illegible] E. H. LEHMANN, Député Greffier.

Quartiers-généraux, département du Golfe, Nouvelle Orléans, 18 juin 1864. ORDRES GÉNÉRAUX No. 75. I.—Toute expédition d'or pour le port de la Nouvelle-Orléans à partir de cette date à moins qu'elle ne soit spécialement autorisée par le gouvernement à Washington, doit être déposée entre les mains de l'Assistant-Trésorier des Etats-Unis, et ne sera délivrée aux consignataires ou réclamants qu'autant que des assurances satisfaisantes soient données, que l'or ne sera pas employé en contravention aux règlements des Départements de la Trésorerie et de la Guerre, ou aux lois des Etats-Unis. II. Tous ceux auxquels des consignations d'or ont été déjà faites, auront à les déposer entre les mains de l'Assistant Trésorier des Etats Unis, sujettes aux règlements ci-dessus. Le Prévôt Maréchal général est enjoint de mettre strictement en force l'exécution de cet ordre. Par commandement du major-général BANKS. OLIVIER MATHEWS, A. A. général. 19juin

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans. Nlle Orléans, 1 juillet 1864. L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI [illegible] au bureau de la Compagnie No 109, rue du Canal. A. LEMARTON, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Union? Nlle Orléans, 1er juillet 1864. L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 11 du courant, [illegible] de l'après midi. [illegible] CRAWFORD, secrétaire.

J. TATUM, COURTIER DE MARCHANDISES, 58.............rue Gravier.............58 Entre Magasins et Camp. MARCHANDISES SÈCHES, VÊTEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE. [illegible] Marchandises pour habitations.

TRANSFERT DE MAGASIN. L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a accru son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros et en détail. M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants et la vieille argenterie. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

AU CHENE VERT, [illegible]. MME THIERRY informe ses amis et le public que l'on trouvera dans ses jardins les fleurs les plus belles et les plus variées, [illegible]. BOUQUETS DE MARIAGE faits avec le plus grand soin. Bouquets de fantaisie en tout genre. Décoration de salons. Aussi, un assortiment de Plantes et Arbustes à des prix réduits. 14 juin—1m

Bois de construction. CENT MILLE PIEDS planches de cyprès, [illegible] pieds voliges en cyprès, assorties, 50,000 pieds planches de pin blanc de 1 pouce. A vendre par [illegible], 12, rue Tchoupitoulas. 13 juin—1m